(1) Lors de la réunion du Comité d'entreprise de Télécom Réseaux Services du 22 avril 2004, et après que la fusion-absorption de Central Téléphone par Télécom Réseaux Services a été approuvée par les actionnaires en assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2004, le déménagement des effectifs, anciennement de Central Téléphone, a été annoncé. Ce déménagement a eu lieu les 14 et 15 mai 2004.

Les conséquences sur les actifs non récupérables des locaux libérés ont été appréhendées au 31 mars 2005. Il s'agit des agencements qui seront majoritairement laissés à la disposition du bailleur à la fin du bail. Par ailleurs, le bail des locaux libérés a pris fin au 30 juin 2005 ; les coûts relatifs aux charges de locations postérieurement au 31 mars 2005 sont eux aussi appréhendés dans les comptes clos au 31 mars 2005.

(2) Les honoraires versés pour les divers litiges avec l'ancien dirigeant ont atteint 166 000 € sur l'exercice. Ces litiges se sont conclus favorablement pour le groupe.

(3) Ce produit de 549 058 € peut être analysé de la manière suivante :

— Reprise d'amortissements sur matériel téléphonique : 604 897 € ;

— Rattrapage d'amortissements antérieurs en ce qui concerne les charges à répartir dorénavant classées en immobilisations (55 839 €).

(4) Durant l'exercice, le groupe a reçu le remboursement des taxes versées antérieurement.

(5) Cette charge comprend les intérêts de retard sur impôts sur les sociétés réclamés du fait de la vérification d'IVM ; en effet, cette charge représentera la seule sortie de trésorerie au final, résultant des vérifications fiscales de Télécom Réseaux Services et IVM.

4. – Notes diverses.

4.1. Effectif des sociétés consolidées :

Répartition du personnel	Effectif au 31/03/05	Effectif au 31/03/04
Commerciaux	42	44
Administratifs	67	67
Ingénieurs et techniciens	267	266
	376	377

Répartition du personnel	Effectif au 31/03/05	Effectif au 31/03/04
Cadres et assimilés	68	64
Non cadres	308	313
	376	377

4.2. Résultat et actif net par action :

(En euros)	31/03/05	31/03/04	31/12/03
Résultat net	1 042 943	330 221	84 130
Résultat net avant amortissement du fonds de commerce et des écarts d'acquisition	1 350 885	808 669	475 743
Situation nette consolidée	8 866 253	7 823 310	7 577 217
Nombre d'actions	2 887 630	2 887 630	2 887 630
Nombre d'actions de TR Service détenues par elle-même	0	0	0
Résultat net par action	0,36	0,11	0,03
Résultat net avant amortissement du fonds de commerce et des écarts d'acquisition	0,47	0,28	0,16
Actif net par action	3,07	2,71	2,62
Résultat net par action (hors actions détenues dans le groupe)	0,36	0,11	0,03
Actif net par action (hors actions détenues dans le groupe)	3,07	2,71	2,62

Note : Il n'y a pas d'élément dilufif dans le capital de Télécom Réseaux Services.

4.3.Analyse des risques :

a. Risques liés aux fournisseurs de technologies : Le groupe Télécom Réseaux Services travaille avec un nombre restreint de fournisseurs mais il a su, au fil du temps, créer une véritable relation de confiance avec ces derniers. Cette confiance lui assure une certaine pérennité et permet de penser que le groupe ne devrait pas avoir à souffrir de ce genre de risques dans les années à venir ; son partenariat avec Alcatel en fait la démonstration.

La qualité et la performance des technologies en matière de systèmes de réseaux de communication sont centrées sur l'avancée technologique des produits utilisés par le groupe et sa capacité à s'y adapter.

Toutefois, la qualité et la performance des technologies utilisées constituent un facteur clé de la compétitivité de l'offre du groupe Télécom Réseaux Services. Il doit, par conséquent, assurer sa capacité à maintenir la qualité de son portefeuille de technologies. Télécom Réseaux Services doit, de la même façon, s'adapter aux évolutions technologiques choisies par ses fournisseurs.

b. Risque de taux : Le risque de taux est principalement couvert au sein du groupe Télécom Réseaux Services par la pratique de swaps et de cap, tels que décrits dans la note 2.16 de l'annexe à ces comptes consolidés.

c. Faits exceptionnels et litiges :

— Le groupe Télécom Réseaux Services n'a, à ce jour, connaissance d'aucun fait exceptionnel ou de litige susceptibles d'avoir une incidence substantielle sur sa situation financière, son patrimoine, son activité et ses résultats ou ceux de ses filiales ;

— Litige avec un ancien dirigeant.

Le 23 mai 2003, IVM S.A.S. a été condamnée par le conseil des prud'hommes à verser à un ancien dirigeant une somme d'environ 150 000 €, celui-ci arguant de l'existence d'un contrat de travail et de la rupture abusive de celui-ci lors de sa révocation.

Le 4 juin 2003, IVM S.A.S. a fait appel de cette décision, fondée sur une affirmation matériellement fausse, car elle contestait la réalité de ce contrat qui, en tout état de cause, serait nul car conclu alors que la personne était mandataire social au jour de sa prétendue signature.

L'arrêt du 28 mai 2004 de la Cour d'appel de Caen a infirmé le jugement du conseil des prud'hommes du 23 mai 2003 en toutes ses dispositions, a constaté la nullité du prétendu contrat de travail du 30 juin 2000 et a ordonné en l'état la restitution des sommes versées dans le cadre de l'exécution provisoire du jugement prud'homal.

Ensuite, lors de l'audience du 17 janvier 2005 de la Cour d'appel de Caen, cet ancien dirigeant a présenté une demande de compensation, arguant que sa révocation était abusive.

L'arrêt rendu par la Cour d'appel de Caen le 25 février 2005 l'a débouté de l'intégralité de ses demandes aux motifs que sa révocation, dont aucune irrégularité de forme n'est établie, apparaît fondée sur de justes motifs.

4.4. Rémunération des organes de direction. — Les jetons de présence versés aux membres du conseil de surveillance de Télécom Réseaux Services au titre de la période close le 31 mars 2005 s'élèvent à 19 000 € (idem au 31 mars 2004).

Le montant des rémunérations versées aux membres du directoire de Télécom Réseaux Services au titre de la période close le 31 mars 2005 s'élève à 481 257 € (au 31 mars 2004 : 475 784 €).

4.5. Evénement postérieur à la clôture de l'exercice.— Dans le cadre de la vérification de comptabilité déjà citée auparavant, au 31 mars 2005, il restait en suspens une proposition de rectification en matière de TVA collectée sur une partie du chiffre d'affaires de Télécom Réseaux Services. En effet, l'Administration Fiscale considérait que cette TVA devait être payée sur les débits alors que la société a toujours maintenu et justifié la position d'un traitement sur les encaissements. Ce différend portait sur un montant d'environ 200 K€. Après diverses discussions en juin 2005 avec l'Administration Fiscale, celle-ci est revenue sur sa position et a accepté le traitement pratiqué par la société.

94340

THALES BROADCAST & MULTIMEDIA S.A.

(Capital détenu à 99,99 % par Thalès S.A.)

Société anonyme au capital de 73 500 €.
Siège social : 1, rue de l'Hautil, BP 150, 78702 Conflans Cedex.
712 023 571 R.C.S. Versailles.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005, ont été publiés au « Journal Spécial des Sociétés » du 28 juillet 2005.

94649

THALES COMPUTERS S.A.

(Capital détenu à 99,99 % par Thalès.)

Société anonyme au capital de 4 800 000 €.
Siège social : 105, rue Marcellin Berthelot, Z.I. Toulon Est, 83088 Toulon Cedex.
339 361 701 R.C.S. Toulon.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2005, ont été publiés au « Journal Spécial des Sociétés » du 28 juillet 2005.

94644
